



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

épizooties

Question écrite n° 51253

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc appelle l'attention de M. le ministre de la santé et de la protection sociale sur l'intérêt et l'importance qui s'attachent à mieux lutter contre la rage, notamment avec l'élargissement de l'Europe aux pays de l'Est où la rage sévit encore. Ces pays de l'Est, aujourd'hui membres de l'Union, bénéficient d'un assouplissement de la réglementation sanitaire relative à l'exportation des carnivores domestiques. Ce qui était hier considéré comme trafic illégal est devenu échange commercial intracommunautaire. La société protectrice des animaux (SPA) demande que la législation concernant la vaccination antirabique des animaux soit appliquée à l'ensemble des pays touchés par la rage (Animaux magazine, n° 342 novembre 2004). Il lui demande les perspectives de son action s'inspirant de cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51253

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 novembre 2004, page 8973